

DES SOLUTIONS IMMEDIATES

Rapport de Michel BARNIER mai 2006

Ce rapport propose

LA CREATION D'UNE FORCE EUROPEENNE DE PROTECTION CIVILE

Plus d'un an après le TSUNAMI il n'existe, au niveau européen, ni scénarios ni protocole d'action pour répondre aux risques suivants:

Tremblements de terre; incendies et feux de forêts; inondations et glissements de terrains; accidents industriels et nucléaires; attaques terroristes; catastrophes maritimes; grandes pandémies.

IMPERATIF : mutualisation des capacités/unités opérationnelles

Inventaire des spécialisations par pays, régions, départements...

Moyens existants : pompes à haut débit pour les inondations, bateaux-pompes pour les marées noires, canotiers et hélicoptères anti-incendie, avions de transport et moyens sanitaires, hôpitaux de campagne, Kits anticontamination chimique/microbienne...

Moyens additionnels en fonction de l'existant.

LA CREATION d'un INSTITUT DE FORMATION pour la protection civile et l'action humanitaire : formation et mise en commun d'experts.

LA CREATION D'UN CENTRE OPERATIONNEL : renforcer la cohérence et l'efficacité dans la réponse d'urgence et la phase de reconstruction. Bases de données mises en réseau.

L'INTEGRATION des personnels, des compétences et logistiques militaires.

PROPOSITIONS

Pour résumer les idées essentielles de ce rapport et en tenant compte des propositions de M. Barnier, citées ci-dessus, il conviendrait de :

- **REALISER LA PLURIDISCIPLINARITE EN MATIERE D'EXPERTISES SCIENTIFIQUES,**
- **FAIRE TRAVAILLER ENSEMBLE SCIENTIFIQUES ET JURISTES (CICPP),**
- **FORMER ET INFORMER. ROLE IMPORTANT DES MEDIAS,**
- **FAIRE UN ETAT DES POTENTIALITES EXISTANTES,**
- **MISE EN PLACE DES MOYENS ADDITIONNELS,**
- **RAPIDITE ET EFFICACITE OPERATIONNELLE EN SITUATION D'URGENCE,**
- **CRÉER UNE CONSULTATION ANNUELLE NATIONALE AUX NIVEAUX REGIONAL, DEPARTEMENTAL & COMMUNAL IMPLIQUANT TOUS LES ACTEURS DE LA SOCIETE SUR LES RISQUES MAJEURS (ENVIRONNEMENT/SANTE) AVEC ACTES ET RETOUR VERS LES INSTANCES DE REGULATION,**
- **INTEGRER LE PROJET COMMUNAUTAIRE (rapport Barnier).**

La Région PACA pourrait servir de laboratoire pilote en tenant compte des spécificités qui lui ont permis d'acquérir des compétences reconnues par exemple dans la gestion des risques maritimes (secours en mer, protection des côtes, pollution marine, ouverture sur les pays circumméditerranéens...), la lutte contre les incendies, les risques inhérents à un grand port marchand (marchandises et produits importés dangereux), à l'aéroport international, aux raffineries, aux stocks de carburants, à la gestion des déchets, aux plans d'occupation des sols...

Philippe Jean COULOMB
Beaumes de Venise le 11/11/2006
Philippe-jean.coulomb@wanadoo.fr